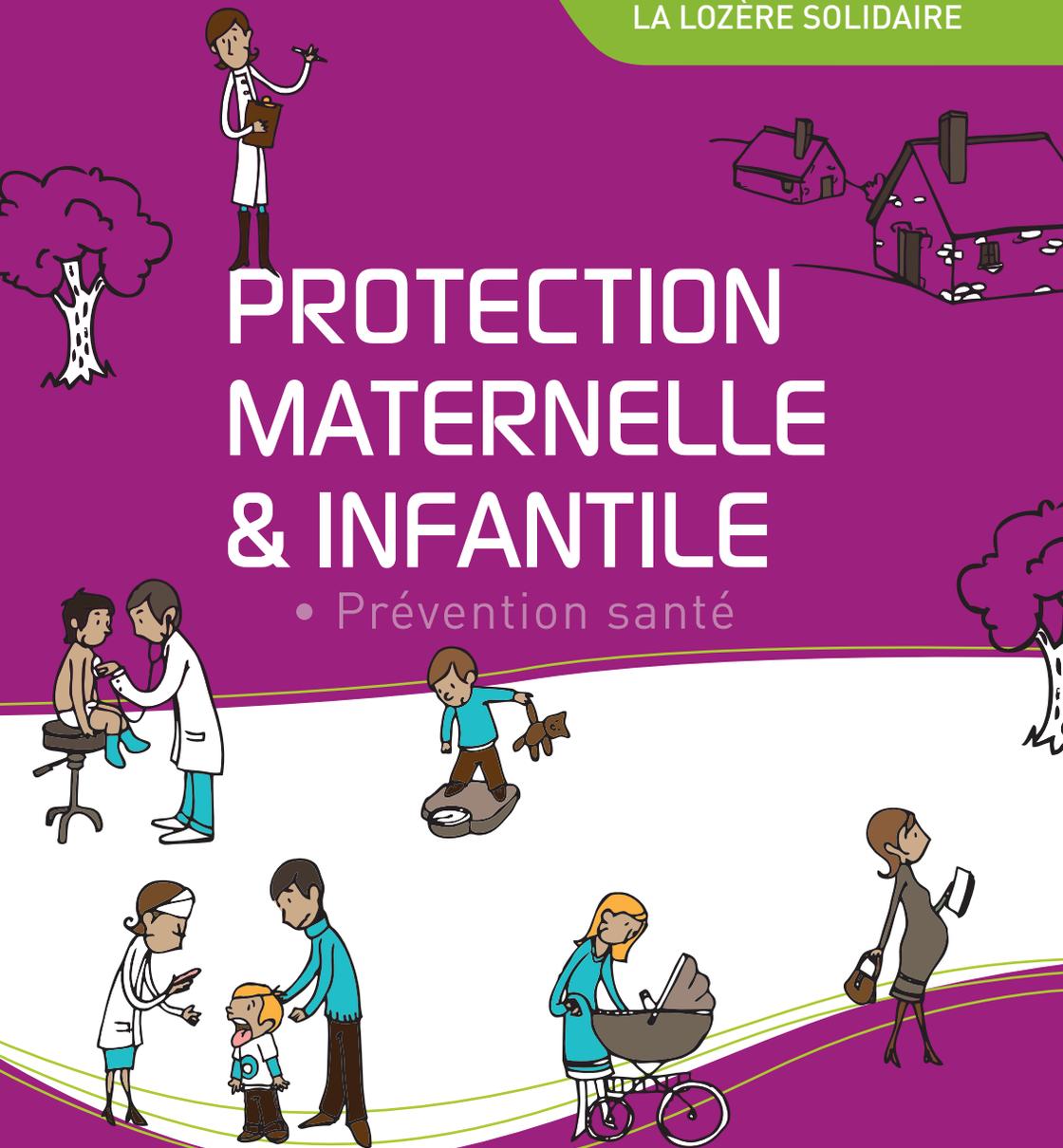


PROTECTION MATERNELLE & INFANTILE

• Prévention santé





Médecins, infirmières-
puéricultrices, sage-
femme, éducateurs de
jeunes enfants et agents
administratifs travaillent
ensemble afin d'assurer la
protection et la promotion
de la santé de la famille
et de l'enfance au sein
du Conseil général de la
Lozère.





• Le service Enfance Famille organise

- Un suivi de femmes enceintes nécessitant une attention particulière.
- Des visites à domicile pour favoriser le développement harmonieux de l'enfant dans sa famille en soutenant et favorisant les parents dans leur compétence parentale.
- Des consultations médicales de prévention ainsi que des bilans de santé en école maternelle.



Il propose

Des consultations médicales anonymes et gratuites pour la prescription de contraception et des entretiens pré-IVG (Interruption Volontaire de Grossesse).

Il contribue

Au recueil et à l'analyse des données épidémiologiques issues des certificats de santé, en lien avec les professionnels de santé départementaux et régionaux.

Il participe

Aux différentes instances régionales de santé publique.

● Vous souhaitez une contraception

Le **centre de planification** vous accueille sur rendez-vous et vous informe sur :

les différents modes de contraception,

la régulation des naissances,

l'interruption de grossesse,

les infections sexuellement transmissibles,

la vie sexuelle et affective.

Le centre de planification est un lieu d'information, de consultation et de conseil. Des médecins et sages femmes sont à votre écoute.

Outre le conseil et l'écoute, vous pouvez bénéficier de la prescription de pilule contraceptive, d'examen biologiques et frottis.

Ces consultations sont ouvertes à tous, gratuites et accessibles aux jeunes gens mineurs sans autorisation parentale.



Centre médico-social de Saint Chély d'Apcher

Service Enfance Famille
Route de Fournels
48 200 Saint Chély d'Apcher

04 66 49 95 01

Consultations ouvertes au public
tous les 1^{er} mercredis du mois.

Centre médico-social de Mende

Service Enfance Famille
Cité des Carmes
48 000 MENDE

04 66 49 14 85

Consultations ouvertes au public
tous les mercredis.



• Vous attendez un enfant

Dès la réception de votre déclaration de grossesse - transmise par votre CAF ou MSA - un carnet de santé maternité vous est envoyé.

Vous trouverez à l'intérieur les informations nécessaires au bon suivi de votre grossesse.

La sage-femme du service Enfance Famille vous propose de bénéficier au centre médico-social proche de chez vous :

- de l'entretien prénatal précoce : moments d'échanges et d'écoute seule ou en couple,
- de groupes d'information sur la grossesse, l'accouchement et postnatal,
- de consultations prénatales et postnatales.

Elle peut aussi vous proposer

- des visites à domicile pour un suivi plus individualisé et la mise en place d'aides spécifiques.

Les équipes du service Enfance Famille sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :

Comment faire suivre ma grossesse

Qui ? Où ? Combien de consultations ?
D'échographies ? D'analyses ?
Quelle préparation à la naissance ?

Quels sont mes droits ?

Qui tenir informé ? Comment aménager mon temps de travail ? Quels congés ? Puis-je me faire aider ?

Comment mieux vivre pendant ma grossesse ?

Alimentation ? Sommeil ?
Sexualité ? Activités physiques ?

Et l'entretien prénatal précoce ?

Pourquoi ? Avec qui ? En couple ? Quand ? Où ?

Et après la naissance ?

Allaitement ? S'organiser à la maison ? La contraception ?
Mode de garde ?

Sage femme
Service Enfance Famille
04 66 49 42 11

Entretiens et consultations sur RDV dans les CMS
Langogne, Mende, St-Chély d'Apcher, Florac, Marvejols

• Vous avez un enfant de moins de 6 ans

À la naissance de votre enfant, le Conseil général vous offre le carnet de santé avec ses trois certificats de santé obligatoires (8^e jour, 9^e mois, 24^e mois).

Ce document est essentiel pour le suivi médical de votre enfant.

Dans chaque centre médico-social, vous pouvez bénéficier de rendez-vous pour :

- en prévention, des consultations réalisées par les médecins du service Enfance Famille,
- des visites à domicile des puéricultrices qui assurent un accompagnement individualisé et la mise en place d'aides spécifiques.

Les Professionnels de Santé du Conseil général sont aussi à votre disposition :

- Votre enfant aura, en petite section de maternelle, un bilan médical complet en votre présence (bilan sensoriel, somatique, test de

langage et de développement psychomoteur, vérification des vaccinations).

À la consultation, en visite à domicile

- Que lui donner à manger ?
- Combien de temps l'allaiter ?
- Quels jouets pour lui ?
- Que faire quand il pleure ?
- Quels vaccins ?
- Qui peut m'aider à la maison ?
- Que faire avec la jalousie de la fratrie ?

Consultations de nourrissons

sur rendez-vous dans les CMS

Florac 04 66 49 95 04

Marvejols 04 66 49 95 03

Mende 04 66 49 66 66

Langogne 04 66 49 95 02

Saint-Chély 04 66 49 95 01

Puéricultrices

Une puéricultrice est à votre disposition, sur rendez-vous, dans chacun des centres médico-sociaux





Conseil général de la Lozère

Rue de la Rovère BP24

48001 MENDE Cedex

Tél. : 04 66 49 66 66

Fax. : 04 66 49 33 37

cg48@cg48.fr - www.lozere.fr